

Formulaire dépôt-vente Bourse aux Parapentes ANNECY PARAPENTE EXPO 2010 – PARATROC

Procédure:

1. Déposer ou envoyer ton matériel chez Paratroc, ou le déposer sur le stand « Bourse aux Parapentes » à l'APX. (en cas d'envoi, appeler Paratroc pour confirmer la cote occasion du matériel & l'acceptation du produit)
2. le matériel doit être en bon état et venir avec :
 - pour une aile : sac externe, sac interne, accélérateur, fiche de révision,...
 - pour une sellette : 2 mousquetons, poignée et élévateurs de secours, moussbag,...
3. Les frais de révision sont à payer séparément à l'atelier de révision (chèque à son ordre)
4. Frais de dépôt comprenant notamment l'assurance & la promotion :
 - 10 euros par produit (20€ max. si plus de 2 produits) - en chèque ou en espèces au moment du dépôt
 - com = 10% durant l'APX - hors dates APX, la com habituelle Paratroc est appliquée
5. l'aile est vendue pendant l'APX > le pilote reçoit son paiement (pv-10%) le dimanche PM ou par courrier si le matériel n'est pas vendu, le pilote doit reprendre son matériel impérativement. Le pilote qui ne reprend pas son matériel accepte implicitement de le mettre en vente chez Paratroc, et accepte la commission Paratroc. Le renvoi par poste est possible en France, par colissimo suivi, au prix forfaitaire de 50€ (moins de 20kg).

Matériel envoyé en dépôt-vente chez Paratroc :

Matériel	Marque	Modèle/couleur/taille	Année/nb h vol/ état	Prix de vente	info
aile					
sellette					
secours					

Coordonnées Pilote

Nom :

Prénom :

Adresse :

Cp :

ville :

Pays:

N° de Tel :

Email :

Signature pilote

Fait en 2 exemplaires

Le pilote accepte d'obtenir en paiement le montant correspond au prix de vente défini moins la commission habituelle (apx ou paratroc).